

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SACRÉ-COEUR

SACRÉ-CŒUR, LE 25 JUILLET 2022

À une séance ajournée du conseil de la Municipalité de Sacré-Cœur, comté de la Haute-Côte-Nord, à la salle du conseil, le 25 juillet 2022, à 17 h 15, à laquelle étaient présents les conseillers suivants :

PRÉSENCES : M^{me} Lise Boulianne
 M^{me} Nada Deschênes
 M^{me} Valérie Dufour
 M. Guillaume Lavoie
 M. Philippe Roy

ABSENCES : M^{me} Marie-Chantal Dufour
 M. Janic Boisvert

Tous membres et formant quorum.

Assiste également à cette séance :

M. Jeannot Lepage, directeur général et greffier-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M^{me} Lise Boulianne, maire, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 17 h 15.

Résolution 2022-07-286

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Nada Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté :

ORDRE DU JOUR

- A** **Vérification du quorum et ouverture de la séance ;**
- B** **Lecture et adoption de l'ordre du jour ;**
- C** **Incendie :**
 - a) Adoption du Règlement numéro 609 ;
- D** **Affaires nouvelles :**

- a) _____
- b) _____
- c) _____

E Période de questions

F Levée de la séance

Incendie :

Résolution 2022-07-287

Adoption du Règlement 609

Étaient présent à cette séance du conseil :

M^{me} Lise Boulianne, maire
M^{me} Nada Deschênes, conseillère
M^{me} Valérie Dufour, conseillère
M. Guillaume Lavoie, conseiller
M. Janic Boisvert, conseiller
M. Philippe Roy, conseiller

IL EST PROPOSÉ PAR M. Philippe Roy, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement numéro 609 intitulé règlement numéro 609 décrétant une dépense de 453 571 \$ et un emprunt de 161 146 \$ remboursable sur une période de 15 ans supporté par l'ensemble des biens-fonds imposables de la Municipalité pour l'agrandissement de la caserne incendie située au 105, rue Gagné, la réfection de la toiture, l'installation d'une minuterie de fermeture de portes, la réparation du plancher à l'époxy et le réaménagement d'un local comme vestiaire pour les pompiers à la caserne située au 101, rue Gagné et la modification et l'agrandissement du stationnement situé entre les deux casernes qui sera adopté à une séance subséquente.

Affaires nouvelles :

Résolution 2022-07-288

Levée de sous « SU L'PERRON » Édition 2022

CONSIDÉRANT la lettre de M. Claude Deschênes, des Chevaliers de Colomb Conseil 6836 et de M. Bastien Deschênes, de la Fabrique de Sacré-Cœur, reçu le 12 juillet 2022 ;

CONSIDÉRANT QUE dans ladite lettre, ils demandent un soutien financier de la population pour la 12^e édition, de la levée de sous « SU L'PERRON » qui se tiendra le 6 août prochain ;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par M^{me} Nada Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'entériner la levée de sous « SU L'PERRON » édition 2022, qui a aura lieu le 6 août prochain.

Résolution 2022-07-289

Lettre à la tournée l'Escale-Cayenne

CONSIDÉRANT QUE la tournée l'Escale-Cayenne s'est produite à Sacré-Cœur le 9 juillet dernier au quai de L'Anse-de-Roche;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre d'une activité tenue à Baie St-Paul, l'animatrice de l'Escale-Cayenne a eu des propos dégradants envers les citoyens de Sacré-Cœur à l'effet que les gens du village n'encouragent pas la microbrasserie de la place;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par M^{me} Valérie Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'une lettre soit transmise à l'Escale-Cayenne pour leur faire part de ce mécontentement.

RÉSOLUTION 2022-07-290

Levée de la séance

Il est proposé par M^{me} Nada Deschênes que la séance soit levée à 17 h 30.

Lise Boulianne, maire

Jeannot Lepage, directeur général
et secrétaire-trésorier

PAR LES PRÉSENTES, JE, LISE BOULIANNE, MAIRE, APPROUVE TOUTES LES RÉOLUTIONS DANS LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL.

Lise Boulianne, maire